

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 138 (2017)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Vie des cantons

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### VALAIS

#### Feu bactérien mesures de protection

Limitation de déplacement des ruches pour le Valais en 2017

Le canton du Valais reste un canton protégé contre le Feu bactérien en 2017.

**1)** Il est ainsi interdit d'amener en Valais des ruches provenant d'autres cantons après le 1<sup>er</sup> avril sauf sur préavis favorable des autorités compétentes et annonces préalables.

Suite aux cas découverts par le passé, les zones de protection ont été maintenues autour des foyers d'entente avec le service cantonal de l'arboriculture pour cette saison.

Ces limitations concernent les communes de : Arbaz, Ayent, Chalais, Chippis, Chermignon, Conthey, Grimisuat, Grône, Miège, Mont Noble, Mollens, Montana, Lens, Les Agettes, Nendaz, Randogne, Savièse, Sierre, Sion,

St Léonard, Venthône, Vétroz, Vex, Veyras, Veysonnaz.

**2)** Les directives pour ces zones, sont les suivantes. **Interdiction de sortir les ruches de ces zones entre le 1<sup>er</sup> avril et le 15 août.**

Sont exclues de ces mesures :

- a) Les abeilles (colonies, essaims, nucleis, ruchettes de fécondation) qui sont enfermées au moins pendant 2 jours avant le déplacement
- b) Les abeilles transportées à des altitudes supérieures à 1500 m
- c) Les reines

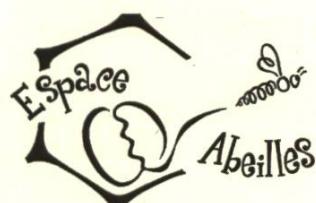
La carte des zones de limitations peut être consultée sur le site : [www.favr.ch](http://www.favr.ch).

Pour demande de renseignements complémentaires, contacter :

➤ Service de l'arboriculture  
M. Mauro Genini 027 606 76 20

*Inspecteur cantonal des ruchers :  
Bastien Nobs, 079 200 05 71*

### Divers



#### La vie à Espace Abeilles va reprendre...

Les abeilles sortent et amènent du beau pollen, les exploitants et les membres dévoués nettoient, désherbent, font reluire les vitres et les ruches vitrées qui vont accueillir les abeilles, garnissent la boutique... une vraie ruche !

L'ouverture saisonnière est programmée le week-end du 28 et 29 avril.

Le samedi en fin de matinée, la chorale des enfants de Cernier vous enchantera.

Animations diverses, délicieuse soupe aux pois, quiches et gâteaux vous seront servis tout le week-end.

Nous nous réjouissons de vous accueillir tout bientôt.

L'exposition et les petits films sont visibles tous les jours dès l'ouverture de 10 à 17 heures.

Les week-ends et jours fériés la boutique est ouverte ainsi que les mercredis après-midi.

